



CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie d'assister à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le **lundi 6 novembre 2023 à 20h30**, dans la salle de réunion du Conseil Municipal.

L'ordre du jour comprendra les sujets suivants :

- 1 - BP Mairie 2023 :
 - 1-1 : Modification de la décision modificative n°1 ;
 - 1-2 : Décision modificative n°2
- 2 - BP Médiathèque 2023 : admission en non-valeur ;
- 3 - Clôture du budget du Lotissement Le Cormier ;
- 4 - Fixation du loyer logement 3 rue de la Chaussée ;
- 5 - Subvention Pas d'Usson ;
- 6 - Engagement de la Commune au titre du dispositif TNE (Territoires Numériques Educatifs) ;
- 7 - Vente des tables rondes et ovales de la Salle polyvalente ;
- 8 - Proposition commerciale de Connect Services ;
- 9 - Régularisation d'une parcelle du Jardin de la Clouère : désignation d'un notaire ;
- 10 - Echanges de chemins ruraux :
 - 10-1 : Chanteloup : délibération finale pour autoriser l'échange ;
 - 10-2 : La Rouillère : délibération finale pour autoriser l'échange ;
- 11 - Convention SACPA 2024 ;
- 12 - RESSOURCES HUMAINES :
 - 12-1 : Convention unique d'adhésion pour les missions complémentaires facultatives du CDGFPT 86 ;
 - 12-2 : Mise en œuvre du Compte Personnel de Formation ;
- 13 - CCVG:
 - 13-1 : Avis sur le bilan d'activités 2022 ;
 - 13-2 : Répartition du FPIC 2023 ;
 - 13-3 : Mise en place d'une démarche durable d'entretien et de gestion des haies du territoire à travers une charte pour la CCVG et ses communes volontaires ;
- 14 - Adhésion au CAUE 86 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement) ;
- 15 - SOREGIES : Convention de Mécénat concourant à la mise en valeur du patrimoine ;
- 16 - Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Usson du Poitou, le 30 octobre 2023.
Le Maire,



Michel JARRASSIER

